

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur le président, à mon avis, s'il avait fallu permettre à tous les ministres qui voulaient inclure des paragraphes dans les discours du trône au sujet des programmes qui touchent leur ministère, Sa Majesté serait encore en train de lire le discours du trône. Cela n'empêche pas mon ministère d'avoir des programmes très précis dans le domaine de l'habitation, et de voir à assurer aux Canadiens des habitations qui répondent à leurs besoins. Le programme auquel se réfère l'honorable député vise justement à aider les gens à devenir propriétaires d'une maison, des gens à revenus faibles, et qui reçoivent des subventions appréciables pour devenir pour la première fois propriétaires d'une maison. Je connais le cas particulier de l'honorable député. Nous avons discuté de cette question à plusieurs reprises. Nous avons demandé aux fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement, de la Colombie-Britannique en particulier, de vérifier de plus près les inspections et de corriger les lacunes qui peuvent exister dans ce programme précis auquel se réfère l'honorable député. Ce travail a été fait. Nous espérons qu'à l'avenir les lacunes du passé ne se répéteront pas.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. C'est aujourd'hui le premier jeudi de la session et je suppose que je devrais poser ma première question sur les travaux de la Chambre. En l'absence du leader du gouvernement à la Chambre, j'en profite pour féliciter le leader suppléant du gouvernement à la Chambre qui a assumé cette responsabilité en même temps que son nouveau portefeuille. Qu'il me soit permis de dire dans ce rappel au Règlement que j'ai été étonné, à l'instar d'un certain nombre de mes collègues, de ce qu'on se soit prévalu du précédent établi l'an dernier pour omettre dans le discours du trône la liste des lois que le gouvernement a l'intention de présenter au cours de la session, ce qui me semble indiquer un manque de préparation de sa part. Le ministre pourrait me convaincre du contraire s'il s'engageait à déposer cette liste avec notre consentement, d'ici à la fin de la journée, ou peut-être demain. Je lui fais remarquer qu'il est important de le faire car cela pourrait faciliter les travaux de la session. Cette liste existe-t-elle et pourrait-il la déposer demain?

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord dire que je suis profondément touché par les bonnes paroles de mon collègue d'en face. J'espère que j'aurai le plaisir de travailler en étroite collaboration avec lui et les autres députés pour l'expédition des travaux de la Chambre.

Pour ce qui est de la liste des lois que nous nous proposons d'étudier, je ne puis m'engager pour le moment à la déposer. Il

Privilège—M^{lle} Bégin

est tout à fait certain que jeudi en huit nous serons en meilleure position de le faire. Je puis assurer au député et à tous mes collègues de la Chambre que les mesures à venir sont prêtes et que je les présenterai, si le président du Conseil privé, le leader à la Chambre, n'est pas ici. Le député devra donc se contenter de cela. Dans l'intervalle, nous continuerons sans interruption le débat sur le discours du trône jusqu'à vendredi prochain.

● (1202)

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je voudrais remercier le ministre d'avoir promis de présenter une liste des mesures législatives jeudi prochain. A propos de cette liste que j'attends avec impatience, le ministre peut-il nous dire si certains projets de loi qui figuraient au *Feuilleton* du 17 octobre, exception faite de ceux qui ont été reportés en vertu d'un ordre de la Chambre, paraîtront sur cette nouvelle liste de mesures législatives? En d'autres mots, jusqu'à quel point sa liste indiquera-t-elle le report des mesures qui figuraient au *Feuilleton* de la dernière session?

M. Cafik: Je voudrais signaler au député que je n'ai pas dit que je présenterais une liste jeudi prochain.

M. Baker (Grenville-Carleton): Je croyais que vous aviez dit cela.

M. Cafik: J'ai dit que d'ici jeudi prochain nous aurons l'occasion de discuter de la question de façon concertée, j'en suis certain, et j'espère qu'alors tous les députés pourront être mis au courant des projets du gouvernement en ce qui a trait aux travaux de la Chambre.

* * *

Mlle Bégin: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège par suite des propos politiques énoncés à mon intention par le député de Grenville-Carleton (M. Baker) au cours de la période des questions, et qui ne comportaient aucune question. Avec la télédiffusion des débats maintenant, il y a là une façon de tromper le public et je suis profondément choquée des accusations du député lorsqu'il prétend qu'en ma qualité de ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, je persécute personnellement un fonctionnaire de mon ministère. Le député devrait savoir que dans le cas du Dr Sant Singh, il s'agit d'une promotion à un échelon dépassant le niveau le plus élevé des traitements du groupe d'employés ES et que cela n'a rien à voir avec sa participation à des activités politiques qui ont été effectivement approuvées par la Commission de la Fonction publique.

Je voudrais bien que le député montre un peu plus de confiance et de respect dans le système juridique du Canada. Nous avons interjeté appel de la décision de l'adjudicateur auprès de la Cour fédérale du Canada. Je n'ai pas l'intention d'intervenir dans le processus judiciaire. Je voudrais ajouter que lorsque j'étais fonctionnaire, j'étais consciente d'être au service du pays. Maintenant que je suis de ce côté-ci de la clôture, je continuerai de l'être au nom du gouvernement.